

ANALYSE & REFERENCES :

O b j e t : Phénomène Aérospatiale Non Identifié (chute d'un morceau de satellite)

Nous soussignés, Gendarme, T M , Agent de police judiciaire, de la Compagnie de
en résidence à la Brigade de
Agissant sous le contrôle de M P Adjudant, OPJ, en résidence à la Brigade de

Rapportons les opérations suivantes ;

PREAMBULE

Ce jour, le trois Juin deux mille deux vers onze heures trente, nous recevons un appel téléphonique de Monsieur F , habitant de qui nous déclare avoir vu dans la soirée du dimanche 02 juin 2002 vers 22 H 40 la chute d'un morceau de satellite entre et

EXPOSE DES FAITS

Monsieur F est un ancien ingénieur en aéronautique à la retraite. Dans la nuit du dimanche 02 juin 2002 il circule à bord de son véhicule sur la déviation de Il remarque dans le ciel et devant lui dans un angle allant de à une étrange lueur. Monsieur F est persuadé d'avoir constaté la chute d'un morceau de satellite. Une masse lumineuse, rougeâtre suivant une trajectoire légèrement oblique s'est fragmentée en plusieurs morceaux, formant derrière elle une pluie de perles. Le plus important a disparu à l'horizon. Les faits ont durés que quelques secondes. Pour lui il ne peut s'agir que de la chute d'un morceau de satellite.

ENQUETE

Nous recueillons les renseignements de Monsieur F . Cette personne nous déclare avoir déjà constaté des faits similaires à deux reprises. Une fois il y a 27 ans et la dernière fois il y a 7 à 8 mois.

Monsieur F nous a avisé des faits le 02 juin 2002.11 nous déclare que les débris ont du tomber entre et sans plus de précision.

Il nous précise qu'en fait il n'est pas ingénieur mais qu'il a travaillé dans l'aéronautique puis dans l'automobile.

Monsieur F peut être joint à l'adresse suivante : Quartier
à tél

Après recherche ce téléphone appartient à Madame M Mi demeurant

01 M. le Préfet

01 Général, Commandant la région Aérienne

02 Direction Générale de la Gendarmerie

01 Archives

Date de Clôture

07.06.2002

Transmis le

7/6/02

(Signatures)

A ce jour aucune dégradation n'a été signalée à notre unité pour des objets tombés du cid.

Un **article** a paru dans le journal _____ du 05 juin 2002. Copie jointe.

Suite à la parution de cet article, madame H _____ A _____ demeurant _____ a téléphoné à notre unité le **05** juin 2002 pour nous signaler qu'elle a vu les mêmes choses dans le ciel la nuit du 02 juin 2002 vers 23 heures. Elle a aperçu une grande flamme jaune d'un seul morceau faisant penser à un météorite qui a traverser le ciel dans le sens _____ c'est à dire Nord / Ouest. Elle précise qu'elle n'a entendu aucun bruit.

Fait et dos à _____ le 07 juin 2002

Le Gendarme T _____

Etrange observation

UN AUTOMOBILISTE a fait, dimanche un peu avant minuit, une étrange observation dans le ciel. De retour d'un week-end en **Charente-Maritime**, il circulait sur la rocade de **La Rochelle** lorsqu'en levant les yeux il a vu une étrange lueur à la limite des **nuages** et de **la nuit**.

Devant lui, dans un angle allant environ d'**15 à 30 degrés** et à une distance qu'il a jugée relativement proche, il a observé ce qu'il croit être la chute d'un morceau de satellite : « Une

masse lumineuse rougeâtre suivant une trajectoire légèrement oblique s'est fragmentée en huit ou dix morceaux, formant derrière elle une pluie de perles, témoigne-t-il. Le plus important des morceaux a disparu derrière l'horizon dans un nuage de fumée blanche, probablement dû à l'échauffement et à la désintégration du métal. » Il a averti la gendarmerie de son observation. Un témoignage qui pourrait être étayé par d'autres observateurs dignes de foi.



DIRECTION DE L'EXPLOITATION
ET DE L'ETABLISSEMENT
SOUS-DIRECTION EXPLOITATION
DES SYSTEMES OPERATIONNELS
DIVISION EXPLOITATION DES CENTRES DE MISSION
SCIENTIFIQUE ET DE TRAITEMENT

SEPRA

le 20 mars 2003
DEE/EO/ST/SEPRA N° 03-115

**GENDARMERIE NATIONALE
BRIGADE TERRITORIALE**

V/Réf. : P.V. N° 89312002 -

Objet : Accusé Réception du Procès Verbal sus-référencé

Messieurs,

Nous vous remercions pour votre envoi cité en référence et pour la qualité des informations transmises par vos services et vous demandons de bien vouloir nous excuser d'en accuser réception tardivement.

Ces informations seront étudiées attentivement par le SEPRA ; elles seront ensuite intégrées dans la base de données et nous permettront l'établissement de statistiques.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés d'une éventuelle suite que nous pourrions donner à certains procès verbaux, dans la mesure où ils présenteraient un intérêt d'étude ultérieure.

Entre-temps, nous vous prions de croire, Messieurs, à l'expression de nos respectueuses salutations.

Le Responsable du SEPRA,